

Le fabricant de prothèses tire la prise

COPPET Après plus de 30 ans d'activités, CR Equipements met la clé sous la porte et met en cause le CICR, son principal client et investisseur, qui n'a pas renouvelé leur partenariat.

PAR GREGORY.BALMAT@LACOTE.CH

Une page se tourne dans la petite histoire du tissu industriel copétan. La société CR Equipements, qui occupait une bonne partie du bâtiment Copeco, situé non loin de la gare, a fermé boutique après plus de 30 ans de présence dans la commune. Une petite surprise, puisque l'entreprise était le fournisseur exclusif de prothèses peu onéreuses pour le CICR, soit une production oscillant entre 30 000 et 40 000 pièces par année.

Directeur de la SA depuis deux ans et fils du fondateur, Christophe Broillet ne peut qu'accompagner CR Equipement dans cette dernière ligne droite. «A présent, nous ne sommes plus que sept, détaille l'habitant de Signy. Au plus fort de notre activité, nous employions entre 25 et 30 personnes, dont des apprentis et des stagiaires en cours de réinsertion professionnelle.» Aujourd'hui, l'entreprise a dû rapatrier les stocks du deuxième étage au premier qui abrite les ateliers, un déménagement qui a transformé les lieux en véritable capharnaüm.

Trompeuse sécurité

Comment en est-on arrivé là? «J'ai fait mon apprentissage ici, raconte Christophe Broillet en balayant l'atelier de la main. Je me rappelle qu'on me disait, qu'avec le CICR derrière nous, nous n'avions pas de souci à nous faire. D'ailleurs, j'ai toujours imaginé travailler entre ces murs durant toute ma vie.» Sauf que c'est précisément cette très forte dépendance à l'ONG mastodonte qui a fragilisé la société spécialisée en produits



Christophe Broillet, directeur de CR Equipements, fils du fondateur et actuel administrateur Jean-Daniel Broillet. CÉDRIC SANDOZ

orthopédiques. Les commandes du CICR représentaient 80% du chiffre d'affaires de CR Equipement, mais en plus d'être son plus gros client, l'institution d'aide humanitaire investissait également massivement sur le site de Coppet.

Se fournir à la Chaux-de-Fonds

«Loyer, salaires, équipements, le CICR a injecté beaucoup d'argent. A titre d'exemple, environ 90% du parc de machines leur appartient», détaille Christophe Broillet. En contrepartie de ce généreux soutien, l'organisation pouvait se procurer des prothèses à un prix imbattable. Une formule «gagnant-gagnant»

qui a donc fonctionné durant une vingtaine d'années, mais qui ne satisfait visiblement plus le CICR. «Ils sont venus nous trouver en juin 2018, directement ici à Coppet, ce qui était plutôt rare, se remémore le directeur. Ils nous ont annoncé la fin de notre collaboration via un communiqué. Ils nous ont également fait savoir qu'ils se fourniraient dorénavant directement chez l'un de nos sous-traitants, l'entreprise de la Chaux-de-Fonds Alfaset, qui abrite des ateliers protégés.» Contacté, le CICR n'a pas désiré s'étendre sur les raisons de ce divorce: «Il s'agit d'un événement normal, ce genre de collaboration a un début, un milieu et

une fin, observe un porte-parole de l'organisation internationale. Bien sûr, c'est un marché concurrentiel et cette décision procède d'une recherche de rationalisation des coûts.» Christophe Broillet donne sa version des économies réalisées par le CICR: «La technologie de prothèse en polypropylène développée par le CICR jusqu'à présent et adaptée aux pays à faibles revenus, est amenée, dans un futur proche, à disparaître. C'est pourquoi cette rupture de contrat était très opportune pour eux. Il leur fallait trouver une solution pour se défaire de toutes ces machines acquises et des contrats conclus durant ces 20 dernières an-

Mystérieuse école

A l'enquête publique depuis le 3 décembre, la nouvelle affectation du deuxième étage du bâtiment de Copeco devrait passablement transformer les lieux. L'ambiance industrielle devrait laisser place à une atmosphère autrement plus studieuse, puisque des salles de classe sont projetées à cet endroit. Pour l'heure, les porteurs de ce projet d'école privée ne souhaitent pas entrer dans les détails. Tout juste sait-on que la structure pourra accueillir entre 30 et 40 enfants. L'enquête publique prendra fin le 14 janvier 2020.

nées.» Selon le directeur, Alfaset constitue la solution idéale: «Ils étaient notre sous-traitant et savaient à peu près de quoi on parlait.»

La suite à Vernier

Pour Christophe Broillet, l'aventure familiale CR Equipements prendra fin en début d'année 2020, lorsqu'il emménagera à Vernier avec sa nouvelle entreprise ATP Supply qui œuvre dans le même secteur, mais avec une plus large gamme de produits d'assistance destinée aux personnes handicapées. Il espère pouvoir embarquer deux ou trois anciens collaborateurs dans ce nouveau défi. Quant aux locaux de Copeco, le CICR continuera de payer les baux en tout cas jusqu'au 30 juin 2020, à moins de trouver un repreneur, comme cela semble être le cas pour le deuxième étage (lire encadré).

Bursinel ne paiera pas la facture sociale

FINANCES

La commune rejoint Rolle et Crans dans leur fronde contre le canton.

Année après année, exécutif et organe délibérant de Bursinel déplorent que les rentrées de la commune soient redistribuées pour une bonne part au canton. Mais cette fois-ci, suivant l'exemple rollois, le Conseil général a décidé de manifester son mécontentement, espérant faire ainsi pression sur le canton. Jeudi soir, après quelques explications données par le syndic Pierre Burnier sur la fronde lancée par Rolle et Crans-près-Céligny au sujet du non-paiement de la facture sociale, le Conseil a décidé d'agir séance tenante.

Lors d'une suspension de séance, la commission des finances et quelques conseillers ont rédigé un amendement qui a été aussitôt approuvé par l'assemblée. Il proposait de biffer du budget 2020 la somme correspondant à la facture sociale, correspondant à quelque 1,2 million. Le budget lui-même a été approuvé à l'unanimité.

Coordination régionale

La Municipalité est-elle prête à se mettre dans l'illégalité? «Le Conseil nous l'a demandé, nous sommes obligés de respecter sa décision», a réagi Pierre Burnier.

Le chef de l'exécutif envisage de ne pas payer le premier acompte. Toutefois, l'action devrait être coordonnée à l'échelon de la région. **JOL**

La Coquette décroche son étoile verte

MORGES Labellisée Ville verte depuis vendredi, la commune a planté une haie composée de 1000 espèces indigènes.

Il manquait un palier dans le couloir écologique qui permet à la faune de s'ébattre à travers la ville. Grâce à la haie vive fraîchement plantée à côté du giratoire de La Longeraie, le trou est comblé. Celle-ci relie le cordon boisé situé à l'entrée de Tolochenaz à celui qui jouxte la sortie de l'autoroute. Sur le terrain, cela ne saute pas forcément aux yeux. Mais vu du ciel, le constat est sans appel: La Coquette présente toute une série de passerelles végétalisées pour nos amies les bêtes. C'est précisément pour mar-

quer l'obtention du label Ville verte que le chef-lieu a souhaité mettre en terre 1000 arbres et arbustes indigènes, à l'ouest de son territoire.

Cette distinction, la commune est la septième, en Suisse, et la deuxième, de ce côté-ci de la Sarine, à la décrocher. Elle vient valider les options prises de longue date pour faire de La Coquette une localité verdoyante et favorable à la biodiversité, tant pour les humains que pour les animaux. Pour gagner ces galons, les Espaces verts ont dû se sou-

mettre à l'expertise de l'Union suisse des services des parcs et promenades, qui décerne le précieux sésame.

Médaille de bronze

Lors de sa visite sur place, Jean-Théodore Bieri, auditeur, a notamment observé qu'à Morges «la nature s'impose en ville». Quel meilleur exemple que la haie qui borde désormais la route de la Longeraie: «Planter 1000 arbres si près du centre-ville, c'est impressionnant!» «Ce label devrait permettre de consolider les démarches qui



Les municipaux Eric Züger et Jean-Jacques Aubert au pied du chêne chevelu qui culmine au milieu de la haie fraîchement plantée à côté du giratoire de La Longeraie. CÉDRIC SANDOZ

ont déjà été initiées», a poursuivi Jean-Théodore Bieri. C'est bien là l'intention de la Municipalité, qui s'était fixée comme objectif d'être reconnue comme Ville verte dans son programme de législature. Il y a en effet de quoi faire encore mieux, puisque l'USSP lui décerné la médaille de bronze,

alors que les autorités rêvaient secrètement de l'argent. «Nous n'en sommes pas loin: notre marge d'amélioration est d'autant plus grande», a souligné Jean-Jacques Aubert, municipal responsable des Infrastructures et de la gestion urbaine, vendredi, lors de la remise de la distinction. **CCE**

CONSEIL D'ÉTAT

NOUVELLE CANDIDATURE

Le Parti pirate vaudois (PPVD) lance un candidat à l'élection complémentaire au Conseil d'Etat le 9 février 2020. Outre la libérale-radical Christelle Luisier et la candidate de la Coordination climat Vaud, connue sous le prénom de Juliette, Jean-Marc Vandel briguera le siège de Jacqueline de Quattro. Ingénieur EPFL et domicilié à Savigny, il est âgé de 51 ans. Il n'est pas inconnu des électeurs vaudois, puisqu'il s'est déjà présenté aux élections fédérales de cet automne. **ATS**